

**Zeitschrift:** L'Émilie : magazine socio-culturelles  
**Herausgeber:** Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe  
**Band:** [95] (2007)  
**Heft:** 1516

**Artikel:** L'anti-mère ? Quelques réflexions sur l'infanticide  
**Autor:** Pralong, Estelle  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-283196>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'anti-mère ?

## Quelques réflexions sur l'infanticide

« Quand j'ai pu parler, je lui ai juste demandé si elle avait des enfants. Elle m'a répondu avec un grand sourire que oui, deux, de onze et quinze ans, puis son sourire s'est figé, ses yeux se sont glacés d'effroi, elle ne l'a pas vu tout de suite, mais moi oui, à qui parlait-elle ainsi d'enfant ? A une meurtrière, à une mère qui tue ? Croit-elle que c'est contagieux, et qu'une mère qui tue n'est pas une mère ? » Mazarine Pingeot, *Le cimetière des poupées*.

Estelle Pralong

*Le cimetière des poupées*, le dernier livre de Mazarine Pingeot, est le récit d'une femme à la première personne. Elle écrit depuis sa cellule et revient sur ce qui l'a amenée à tuer son enfant. Lors d'une interview radiophonique sur France Culture (1) Mazarine Pingeot s'est exprimée sur le pouvoir de la fiction pour aborder un tel sujet. La fiction permet de se mettre à la place d'une mère infanticide, afin d'essayer de comprendre, de mettre du sens là où il n'y en a pas ou peu. *Le cimetière des poupées*, c'est aussi l'histoire de la relation sado-masochiste d'un couple qui aboutit à une impasse. Lorsque la femme tombe enceinte d'un troisième enfant – sachant que lui, son mari, n'en veut pas – elle cache sa grossesse puis à la naissance de l'enfant, elle le tue en le congelant.

« Le froid conserve. La vie ne conserve pas, elle détruit, elle finit par pourrir, la vie, elle transforme, alors j'ai trouvé ce moyen, sûr, respectueux de sa forme, de mon ventre, c'était le moyen de mon amour, c'était mon amour qui a su se passer de la vie. »

Le récit de Mazarine Pingeot pose la question de la toute puissance féminine. Une mère peut donner la vie, mais aussi la reprendre. En un certain sens, il s'agit d'un crime métaphysique qui ne s'inscrit pas dans le social: le bébé n'existe que pour la mère. Un amour tout puissant qui peut tuer, étouffer. L'infanticide est à la fois le crime monstrueux et l'acte transgressif par excellence. Cependant, un tel geste pose aussi la question que toute femme qui veut donner la vie peut se poser de manière plus ou moins consciente: donner la vie, c'est aussi exposer un enfant à la mort. Dans *Le cimetière des poupées*, le couple s'est coupé du monde. Il s'agit d'une relation malade qui mène à une existence qui n'en est pas une. L'acte impensable que commet la protagoniste met fin à cette impasse. Enfin, elle agit, elle fait quelque chose en son propre nom. C'est une vengeance mais qui se retourne contre elle aussi: sa vie est finie. Elle sort d'une chaîne par un acte atroce mais d'un pouvoir incroyable: elle met fin à la vie.

Mazarine Pingeot aborde ce sujet difficile d'une manière à la fois sobre et très fine. Malgré son sujet macabre, il s'agit d'un beau livre qui a le mérite d'aller au-delà de l'émotionnel et du sensationnel qui entourent les affaires d'infanticide.

(1) *Du jour au lendemain*, France Culture, émission du 4 septembre 2007.

### L'infanticide en Suisse

Le docteur Beat Horisberg, médecin légiste à l'Institut universitaire de médecine légale de Lausanne, répond aux questions de l'émilie. *Interview*.

Propos recueillis par Estelle Pralong

*L'émilie* : Les infanticides sont beaucoup moins nombreux aujourd'hui, comment expliquez-vous cette évolution ?

Beat Horisberg : Il est vrai que la littérature spécialisée est unanime sur la diminution des cas d'infanticide. Ils sont désormais exceptionnels en Suisse et constituent un phénomène marginal. En moyenne, il y a deux cas d'infanticides par année. Cette évolution s'explique par de nombreux facteurs mais le plus important d'entre eux réside dans l'évolution de notre société. Les modes de vie ont changé et il n'est désormais plus tabou d'être une mère monoparentale. D'autre part, le soutien aux jeunes mères célibataires est plus important grâce aux organismes et associations qui s'en soucient. Evidemment, la légalisation de l'avortement, la contraception ainsi qu'une meilleure information sur le gynécologique sont parties prenantes de cette baisse importante des infanticides.

*L'émilie* : Selon vous, qu'est-ce qui peut pousser une femme ou une jeune femme à tuer son nouveau-né ?

B.H. : Les auteures d'infanticide sont souvent des jeunes femmes de moins de 25 ans, non mariées pour la plupart et dont la grossesse n'était pas désirée. Elles sont surprises et font souvent un déni de grossesse. Ces jeunes femmes passent à l'acte juste après l'accouchement, lorsqu'elles sont encore en état puerpéral. Il s'agit d'un changement hormonal important qui influence le psychologique et peut – dans certains cas – faire ressurgir un état dépressif ou psychotique latent. Sur le plan de la médecine légale, lors du décès d'un nouveau-né avec suspicion d'infanticide, il s'agit de déterminer si l'enfant a vécu ou non, combien de temps il a vécu, sa viabilité, son âge, sa maturité et la cause du décès. Il se révèle souvent difficile de déterminer la cause du décès, car on retrouve les corps longtemps après leur mort.

*L'émilie* : Est-ce que l'infanticide touche davantage les couches défavorisées ?

B.H. : Non, toutes les classes sociales sont touchées. J'ai moi-même eu affaire au cas d'une fille de gynécologue. La jeune femme n'a informé personne et son entourage ne s'est pas rendu compte de sa grossesse. Elle n'a donc pas consulté de médecin. C'est typique de ce genre de situation.